Quarante-neuvième année, N° 18. **Le numéro : 15 centimes** Mercredi 23 janvier 1952.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

Quotidien	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	23.-	12.-	6.50
Avec Bulletin officiel	30.50	16.-	8.50

ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., tél. 21236
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES

Valais et de Bex à Villeneuve	11 ct. le mm.
Suisse et étranger	14 » »
Réclames : Canton	24 » »
» Suisse et étranger	30 » »
Mortuaires	20 » »

Réclames première page majoration de 20 %

Sécurité et liberté

Si l'on pouvait, en toute objectivité, dresser un inventaire des doctrines économiques dont dépendit le sort de l'homme au cours des siècles qui ont vu naître, avec l'industrialisation, la misère du prolétariat ouvrier et, à l'opposé, l'accumulation des profits et des richesses, on accorderait sans doute que l'on était loin d'une économie véritablement humaine et qu'une réforme complète des règles de la production s'imposait.

Fallait-il suivre le socialisme marxiste ? Il est aisé maintenant d'en signaler les vices de structure et de dénoncer à la fois son dynamisme révolutionnaire, son besoin de collectivisme et d'étatisme. Il est rare cependant que le remède que l'on cherche à un mal n'engendre pas l'excès contraire. C'est le propre des révolutions de combattre aveuglément les maux dont elles veulent nous délivrer. Le sens de la mesure qui devrait être la règle d'une vie pleinement humaine, sur le plan social et politique, est sans doute une vertu civique que l'humanité n'endossera qu'au jour du jugement dernier.

*

Or considérons le fatalisme dangereux auquel étaient parvenus les économistes libéraux de la fin du XIXe siècle. Tout imbus de ces fameux droits individuels qui figurent dans les chartes nationales de toutes les démocraties du monde, les citoyens de cette époque concentraient le meilleur de leur attention à garantir les libertés individuelles, la liberté de la presse, de conscience et de culte, l'égalité des citoyens ; ils accordaient à la sauvegarde de cette égalité une faveur qu'elle mérite en effet mais qui masquait sans cesse la défaveur qui provoque et prolonge à travers les siècles la pauvreté et la misère de ceux qui succombaient quotidiennement sur le champ de bataille de l'économie. Ceux qui accédaient à la libération du besoin n'avaient plus qu'à prôner l'égalité des citoyens et le respect des libertés. Ceux qui succombaient ou languissaient dans l'insécurité et le besoin étaient des exilés, dans leur propre patrie, qui ne s'opposaient pas sans doute aux droits et aux libertés individuelles mais qui n'avaient pas grand'chose à en espérer.

L'aveuglement des « libérés » était tel qu'ils affirmaient avec *Dunoyer*, par exemple, qui faisait alors figure de chef d'école : « Dans la meilleure organisation sociale, la misère et l'inégalité sont choses inévitables. *La misère est un mal nécessaire.* Plus l'humanité, dans son développement avait à redouter l'effet de certains vices, et plus il était essentiel qu'ils fussent entourés de maux capables d'en détourner. Il est bon qu'il y ait dans la société des lieux inférieurs, où sont exposées à tomber les familles qui se conduisent mal, et dont elles ne puissent se relever qu'à force de se bien conduire. La misère est ce redoutable enfer. C'est un abîme épouvantable, placé à côté des fous, des dissipateurs, des débauchés, de toutes les espèces d'hommes vicieux, pour les contenir, s'il est possible, pour les recevoir et les châtier s'ils n'ont su se contenir. »

La question est de savoir cependant si le vice était véritablement la cause de la misère et si la vertu était le monopole de ces « libérés » croupissant souvent dans leurs profits. Le jugement de l'histoire est sans doute différent de ces sentences cyniques, d'allure providentielle, dont on abreuvait les classes qui buvaient le *Sang du Pauvre* dont parle Léon Bloy.

Léon Faucher, un autre économiste libéral, écrivait : « *Vouloir supprimer la misère, c'est en quelque sorte condamner la Providence.* Le mal existe sur terre ; il est la conséquence de la liberté humaine, l'homme peut se tromper... Il faut qu'au bout de ses fautes apparaisse le châtiment ; dans ce monde, c'est matériellement la perte de la richesse... En retranchant la pauvreté de ce monde on en retrancherait le travail. »

Et *Garnier*, le traducteur d'*Adam Smith*, ne craignait pas d'affirmer : « Quiconque fait l'aumône sans examen est coupable d'un véritable délit social... *Je combattrai aussi ces asiles pour la vieillesse et toutes ces institutions enfantées par une fausse humanité*, ou par une pitié aveugle, qu'il faut absolument faire disparaître. Le gouvernement doit en outre interdire toute aumône faite sans une information suffisante (ainsi, même les « libérés » avaient besoin de l'Etat pour se garantir contre le scandale de la misère des autres). Quand bien même la société se trouverait dans cette situation, la plus défavorable à l'ouvrier, celle où la classe des travailleurs excède la demande de travail ; quand le taux des salaires serait au plus bas, un individu ne serait pas pour cela plus exposé que tout autre à réclamer de la société une assistance gratuite, qui ne pourrait être qu'une faveur obtenue sans motif raisonnable. »

Contre de tels sarcasmes de telles explications sacrilèges du mystère du mal que la Providence a effectivement permis dans le développement de l'histoire humaine, nous nous contenterons d'affirmer aujourd'hui avec S. Augustin que l'*âme ne jouit de rien avec liberté si elle n'en jouit avec sécurité.*

J. Darbellay.

Fiscalité et Justice

—o—

La nécessité d'une réforme fiscale fédérale et cantonale n'est plus à démontrer. Aussi cherche-t-on des solutions susceptibles d'établir une législation qui répartisse mieux les charges fiscales entre les citoyens.

Quand on parle de fiscalité, il y a toujours des gens qui voudraient payer le moins possible d'impôts et faire payer les autres le plus possible. Ordinairement ceux qui parlent ainsi sont ceux qui possèdent une belle fortune et reçoivent des revenus élevés. Ces gens amassent de l'argent, constituent des fortunes aux dépens de ceux qui travaillent, qui produisent et qui sont généralement de condition modeste. Directement ou indirectement, les gros revenus s'acquièrent par la production des biens nécessaires aux hommes. Or, ceux qui s'attribuent une part importante de ces biens, le font à la force d'un régime inhumain qui permet aux uns (le plus grand nombre) de recevoir un minimum de ces biens et aux autres (une minorité) de s'attribuer le maximum de ces biens.

Ce régime est injuste, contraire au droit naturel et doit être réformé par une fiscalité qui percevra beaucoup chez ceux qui reçoivent beaucoup et peu chez ceux qui reçoivent peu. Cela est d'ailleurs conforme à la morale sociale chrétienne qui veut que la personne puisse jouir du nécessaire à la vie en tenant compte de sa place dans la hiérarchie sociale et exige que le superflu serve au bien commun.

Nous demandons donc que la nouvelle législation fiscale tant cantonale que fédérale n'écrase pas le faible, qu'elle exonère de l'impôt un minimum vital permettant réellement de vivre, qu'elle prévoie des dégrèvements pour le ménage et les personnes à charge, qu'elle exige des classes possédantes l'effort qu'elles doivent faire en conscience par une progression des taux de l'impôt et par des déclarations sincères. Nous insistons sur ce dernier point, car il est révoltant de constater que des citoyens ayant des revenus considérables ne déclarent que le quart ou le tiers de ces revenus à l'impôt alors que les salariés doivent payer l'impôt sur leur gain total jusqu'au dernier centime.

L'impôt doit être basé sur le degré d'aisance de chacun. Les revenus et la fortune dépassant une aisance normale doivent être mis fortement à contribution.

Mais une fiscalité aussi parfaite que possible restera toujours un moyen indirect de contribuer à une meilleure justice distributive. Ce qui vaudrait mieux réaliser encore, outre un système fiscal juste, c'est une meilleure distribution à la base des fruits de la production. C'est accorder à tous les travailleurs un salaire vraiment vital, donner la priorité aux pères de famille, faire participer les ouvriers aux bénéfices de l'entreprise. Ce jour-là, les travailleurs rempliront leur devoir fiscal avec un meilleur esprit civique et la Société aura à y gagner à tout point de vue.

Un citoyen-contribuable conservateur.

Personnalités dont on parle

De gauche à droite : L'amiral Lynde MacCornick, le nouveau commandant en chef des forces de l'Atlantique. Churchill n'a donc pas eu gain de cause. Le chef des nationalistes tunisiens Habid Bourguiba vient d'être arrêté par les forces françaises. Le chef d'orchestre Gottfried Becker, qui, depuis 1909 résidait à Bâle, vient de mourir à l'âge de 73 ans.

Rallye à l'indépendance

par Me M.-W. SUES

Il est inutile de cacher que la situation du monde arabe sera sous peu aussi inquiétante que celle d'Extrême-Orient. Parce que les Anglais n'ont pas su, en temps opportun, faire la part du feu en Iran, l'incendie qui s'est allumé là-bas et qui couvait sous la cendre partout en Islam, s'est répandu avec une étonnante rapidité ; l'Egypte, le Maroc, l'Irak, la Syrie ont tous affirmé la volonté de se libérer le plus rapidement possible, de tout joug, économique ou politique. Dans ce rallye à l'indépendance, la Grande-Bretagne compte sur la Jordanie et la jeune Libye sénoussite comme sur l'Arabie séoudite. Les deux premières hésitent ; la troisième vient de faire savoir à Londres, qu'étant donné la tournure prise par les événements, il ne faut plus songer à un resserrement de l'alliance déjà existante.

C'est le moment où le feu éclate en Tunisie ! On connaît la position géographique de ce territoire d'une superficie de 125,000 km2 (trois fois celle de la Suisse) qui compte un peu moins de trois millions d'habitants, dont 250,000 Européens, sur lesquels on dénombre quelque 100,000 Français et 120,000 Italiens. C'est un Protectorat français depuis 1881. Le pays est en agitation depuis longtemps, car, étant donné la prépondérance croissante des colons italiens, Mussolini l'avait revendiqué, augmentant la tension entre le fascisme et la IIIe République. Après la défaite de l'Axe, les esprits avaient paru se calmer. Ce n'était que superficiel car, simultanément aux revendications des Italiens qui s'estimaient en état d'infériorité vis-à-vis des ressortissants de la puissance protectrice, moins nombreux qu'eux, les nationalistes tunisiens avaient levé le drapeau de l'indépendance. Ce fut le Destour, puis le néo-destour, qui, comme en Iran, trouva dans l'extrême-gauche communiste un allié inattendu.

Les revendications tunisiennes ne sont pas nouvelles. La France a eu le tort de ne pas leur prêter une attention suffisante ; de beaucoup promettre pour tenir peu et surtout de ne pas déléguer là-bas des Résidents généraux connaissant le problème à fond. Trop souvent la politique a seule déterminé le choix de ces pro-consuls dont le rôle est pourtant déterminant. Quand cela paraît trop tard, on désigne enfin un spécialiste infiniment compétent en la personne de M. de Hautecloque ; mais que pourra-t-il au moment où une délégation tunisienne est déjà dans les couloirs du Palais de Chaillot, ameutant les personnalités présentes à l'Assemblée plénière de l'ONU ? Car devant l'arrestation et la relégation dans l'extrême-sud des chefs nationalistes tunisiens, les ministres des Affaires étrangères d'Egypte, d'Irak et de Syrie qui se trouvent sur les bords de la Seine ont immédiatement conféré avec le président de l'Assemblée générale, soutenant à fond la cause de leurs coréligionnaires. Bien que très malade, Abd-el-Krim fait savoir qu'il approuve sans réserve l'initiative des patriotes tunisiens et annonce que les Marocains ne sauraient y rester indifférents. On nous promet donc un embrasement général. Cela d'autant plus qu'à l'autre extrémité du monde arabe, en plein Pakistan, une autre Ligue musulmane extrêmement puissante en Asie, lance un appel d'entr'aide fraternelle à l'égard des Tunisiens d'abord, de tous les disciples opprimés du Prophète ensuite.

Que vont faire les Blancs devant ce soulèvement quasi général de territoires qu'ils croyaient pouvoir maintenir, plus ou moins ouvertement, sous leur direction ? Les échos qui nous parviennent d'outre-Atlantique, relativement à certain passage du discours prononcé devant le Congrès par M. Churchill révèlent que ni les dirigeants ni l'opinion publique américains n'entendent suivre les Anglais et les Français dans leur attitude intransigeante à l'égard de ces populations. Le « Premier » avait suggéré que la défense du Canal de Suez fut partagée par les Etats-Unis. Ceux-ci se refusent catégoriquement à assumer une telle charge et à mettre les pieds dans ce guêpier. Visiblement Washington entend conserver les sympathies du monde arabe et contrebalancer ainsi la défaveur dont les Britanniques sont l'objet. Mais ces derniers ont aussi fait appel à toutes les nations pour lesquelles la sécurité de la navigation sur le fameux canal est une nécessité. La France, la Turquie, la Norvège, les Pays-Bas ont été ainsi pressentis. Aussitôt le Caire a fait savoir aux représentants diplomatiques de ces Etats, accrédités en Egypte, que toute « aide technique » de leur part serait considérée par le gouvernement du roi Farouk comme un geste inamical qui pourrait conduire celui-ci à des représailles. La première consisterait à saisir le Conseil de Sécurité de l'ONU et même son Assemblée plénière, actuellement en session, du différend. Les Arabes, à quel pays du Moyen-Orient ou de l'Afrique qu'ils appartiennent, sentent nettement que les Blancs sont divisés à leur sujet. Ils comprennent que l'occasion est belle ; peut-être unique, et ils en profitent largement, sans égard à la situation générale déjà si trouble. Que vont faire Paris et Londres ?

Me Marcel-W. Sues.

Nouvelles Étrangères

La Nouvelle Dehli

12 MORTS DANS UNE BAGARRE ELECTORALE

Douze personnes participant à une réunion électorale au village de Kaharachia, Etat de Saurashtra, organisée par le parti du Congrès, ont été tuées lundi soir, et une douzaine blessées par des éléments extrémistes. C'est la première fois qu'un tel incident survient depuis l'ouverture de la campagne électorale qui s'est ouverte il y a plusieurs mois aux Indes.

—o—

LES DIFFICULTES DU GOUVERNEMENT IRANIEN

La Chambre est toujours en panne

La réunion de la Chambre iranienne au cours de laquelle le gouvernement Mossadegh devait répondre à une interpellation concernant sa politique étrangère, a été reportée à la semaine prochaine. Cette réunion devait avoir lieu mardi, mais en raison de la campagne électorale, le quorum n'a pas pu être atteint.

8000 personnes manifestent à Téhéran

Huit mille personnes ont participé lundi au meeting organisé à Téhéran à l'occasion de la fermeture des consulats britanniques, par le Front national et le leader politico-religieux Kachani. Tous les orateurs ont prononcé des discours anti-britanniques et ont invité leurs auditeurs à voter en faveur des candidats du parti de M. Mossadegh.

—o—

En Egypte

—o—

Raouf devant le tribunal

Le ministre de l'Intérieur d'Egypte, El Dine Pacha, a annoncé que l'inspecteur de police, le général Raouf Bey serait traduit devant le tribunal militaire. On lui reproche de n'avoir pas exécuté les ordres du gouvernement de protéger la population de Tel El Kébir contre les attaques britanniques et s'être rendu volontairement aux forces britanniques. Il est en outre accusé d'avoir donné des renseignements au commandant britannique en Egypte, le général Sir George Erskine.

Raouf Bey a été pris par les troupes britanniques lors des récentes perquisitions opérées à Tel El Kébir, puis libéré peu après. Il a déclaré au général Erskine que lors de son arrestation à Tel El Kébir, il se trouvait en cette localité comme simple visiteur et qu'il n'était pas responsable de l'exécution des ordres du gouvernement égyptien.

Une suggestion du « Daily Mail »

Le *Daily Mail* suggère dans son numéro de mardi que toute la zone du Canal de Suez soit réservée à l'occupation britannique et qu'elle soit placée sous la loi militaire. Le journal conservateur poursuit : « Chaque ville, chaque village, et chaque maison devraient être vidés de la population indigène qui serait ensuite expulsée de toute la région. Pourquoi n'envisagerions-nous pas une telle action ? Celle-ci sauverait la vie des soldats britanniques et de la population civile et nous nous trouverions ainsi dans une bien meilleure position dans nos négociations avec le gouvernement égyptien »... La Grande-Bretagne, ajoute ce journal, a juridiquement le droit de prendre des mesures efficaces pour la défense du Canal de Suez, en vertu de l'accord de 1936 : mais il ne peut pas remplir cette tâche si ses positions sont continuellement menacées et attaquées.

Pour éviter de « Verser de l'huile sur le feu »

L'ambassadeur d'Egypte à Washington a eu un entretien de 35 minutes avec le secrétaire d'Etat Acheson. A l'issue de cet entretien, il a déclaré que l'envoi de troupes d'un pays quelconque dans la zone de Suez, conformément à la proposition de M. Churchill, serait considérée par l'Egypte comme une atteinte à sa souveraineté. La proposition de M. Churchill est fort regrettable. L'envoi de troupes américaines, turques ou françaises équivaudrait à « verser de l'huile sur le feu ».

—o—

DES TROUPES ISRAELIENNES ATTAQUENT UN VILLAGE

On annonce à Amman que les forces armées israéliennes ont attaqué, lundi soir, la localité de Jennin, en Palestine arabe, où elles ont tué trois personnes. Le gouvernement jordanien a saisi la commission d'armistice pour la Palestine d'une plainte à ce sujet.

Tout s'achète, tout se vend avec de l'argent

Le magasin **P.-M. Giroud Confection Martigny - Bagutti Sport Fiba Chaussures** vend ses articles pour peu d'argent.

Radio
DESO
la marque suisse de qualité

Le ministère de M. Faure apporte

une orientation nouvelle dans les finances

—o—

M. Edgar Faure a mis sur pied un ministère qui, tout en ressemblant comme un frère au précédent, a subi, des changements essentiels. Le départ de M. Pleven et de M. René Mayer semble indiquer une orientation nouvelle de la politique économique et financière.

La tâche de M. Edgar Faure, a été facilitée par l'abstention socialiste, ce qui ne veut pas dire que les choses se sont passées sans difficulté. L'attribution des portefeuilles suscite toujours des susceptibilités personnelles presque aussi compliquées que les susceptibilités politiques.

Le président du Conseil s'en est tiré en multipliant les postes de secrétaires d'Etat. Mais, en formant une sorte de petit Parlement à côté de l'autre, il a multiplié aussi ses soucis pour l'avenir. Il s'agissait, cependant, d'aller vite. Les incidents de Tunisie exigeaient que le gouvernement prenne en mains le règlement de la situation et assume ses responsabilités.

Or, ces responsabilités sont le premier écueil auquel il va se heurter. La majorité du 17 juin 1951, péniblement reconstituée, sur le papier, sera mise à l'épreuve des événements. Comment réagira-t-elle ?

Les socialistes se sont empressés d'adopter une attitude spectaculaire en publiant un communiqué contre la politique de la résidence, c'est-à-dire, contre le quai d'Orsay, c'est-à-dire contre M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères du Cabinet Pleven et du Cabinet Faure.

Ainsi, dès ses débuts, le président du Conseil peut se rendre compte de l'inanité de ses efforts pour s'appuyer sur la fragile majorité du 17 juin.

—o—

L'affaire tunisienne

—o—

Problème d'opportunité pour l'ONU Problème d'action pour la France

L'affaire tunisienne telle qu'elle se présente aujourd'hui, soulève un problème d'opportunité pour l'ONU et un problème d'action pour le gouvernement français.

Maintenant que les relations franco-tunisiennes se sont soudainement raidies et que la situation en Tunisie a pris un caractère de subite gravité, l'ONU pourrait être appelée à s'intéresser à la question par les Etats de la Ligue arabe qui ont mal accepté leur insuccès à propos du Maroc.

Mais il est à prévoir que le gouvernement français, surpris par la rapidité des événements de Tunisie, plaidera de nouveau l'incompétence, et voudra avant toute autre explication sur le plan international, rétablir rapidement l'ordre intérieur. C'est, en effet, pour lui-même une question de prestige. Il ne saurait admettre que ses rapports avec la régence soient discutés par une autre autorité que la sienne, alors que le traité du Bardo de 1881, est toujours en vigueur. Mais c'est aussi une question d'administration et de politique. La France a pris des engagements vis-à-vis de la Tunisie au cours de la dernière guerre. Elle lui a promis des réformes et, plus tard, la liberté. Ce sont ces programmes, mal interprétés et non encore réalisés, qui sont la cause de l'agitation présente. L'accord n'ayant pu se faire jusqu'ici, il appartient à la puissance protectrice de continuer loyalement les négociations et non de temporiser à l'infini en donnant, sans doute à tort, l'impression de vouloir se rétracter.

Le voisinage de la Libye, qui bien que moins évoluée, s'est vu accorder un régime d'indépendance, constitue pour la Tunisie un exemple dont elle ne peut se désintéresser, mais qui est de nature à favoriser les critiques de la Ligue arabe. Aussi l'heure des attermoiements est-elle passée pour la France. L'heure de l'action a sonné. C'est une période nouvelle et vers des réformes positives, sauvegardant les droits incontestables de la France et assurant à la fois l'évolution de la Tunisie vers l'indépendance qui lui a été promise, que devrait tendre le gouvernement. Mais de grandes résistances se font sentir dans les coulisses. La majorité parlementaire s'est d'ores et déjà divisée.

A tous les soucis qui attendent M. Edgar Faure, dans un moment où les difficultés s'accumulent, l'ombre de la Tunisie se projette sur la toile de fond de la situation internationale et nationale.

—o—

Les hostilités en Corée

—o—

Actions de sondage et de nettoyage

Selon un communiqué de la 8e armée, publié à Tokio, des combats plus ou moins importants se sont déroulés, mardi, au nord-ouest de Yonchon, entre des patrouilles de l'ONU. et les forces communistes. Lundi à l'aube, des commandos alliés ont attaqué une position communiste établie sur un monticule, mais le feu nourri des ennemis les a contraints à se retirer. Sur ce, l'artillerie des Nations Unies entra également en action et l'infanterie lança un nouvel assaut, mais après deux heures de combat, elle dut se retirer.

Dans les autres secteurs, les troupes de l'ONU. ont fait échouer des attaques de reconnaissance peu importantes.

Les troupes sud-coréennes annoncent que l'opération de nettoyage entreprise contre les guérilleros dans les montagnes du sud-ouest de la Corée, fait des progrès. Elles affirment avoir tué 682 partisans entre le 18 et le 19 janvier.

—o—

LA MODE EST AUX ATTENTATS TERRORISTES

4 morts

Une cinquantaine de personnes ont été blessées, dont six grièvement, au cours de deux attentats terroristes qui ont eu lieu, lundi soir, à Phnom Penh. Le premier engin explosif, de fabrication locale, a éclaté à proximité d'un restaurant du quartier chinois et le second, quelques minutes plus tard, également dans le même quartier. C'est la première fois que des faits semblables se produisent à Phnom Penh.

Aux dernières nouvelles, quatre personnes auraient succombé des suites de leurs blessures.

Nouvelles Suisses

Sursee

UN ATTENTAT ECHOUE GRACE AU COURAGE D'UNE SOMMELIERE

Un inconnu a pénétré dans le Buffet de la gare de Triengen, au moment où la sommelière mettait la salle en ordre. L'individu la saisit par les mains et exigea les clés de la gare et de la caisse du café. Comme la sommelière refusait, il la frappa et lui ferma la bouche pour l'empêcher d'appeler au secours, puis l'individu arracha son tablier et tenta de l'étrangler. Elle consentit alors à aller chercher les clés. Le bandit la laissa aller, elle se rendit à la cuisine et revint avec un poivrier dont elle chercha vainement à asperger l'assaillant. Ce dernier la frappa à la tête avec un cendrier avec une telle violence que la jeune fille tomba sans connaissance. Quand elle revint à elle, le bandit avait pris la fuite sans avoir pu trouver les clés et sans avoir pu s'emparer de l'argent.

—o—

Le succès mondial de M. Ernest Ansermet

—o—

Le directeur de l'Orchestre de la Suisse romande ,Ernest Ansermet, jouit aux Etats-Unis, depuis longtemps, d'une haute réputation comme meilleur directeur d'orchestre de notre temps. Il a eu l'occasion, lors d'un festival, de faire preuve de ses qualités avec l'orchestre symphonique de Boston en interprétant des œuvres modernes.

Les critiques musicaux des journaux américains, connus pour leur sévérité ont accueilli avec des termes enthousiastes les preuves de la maîtrise d'Ansermet. Le critique du « New-York Times » exprime le regret que « le célèbre chef d'orchestre suisse » vienne si peu souvent à New-York. Ernest Ansermet, qui interprète à New-York, des œuvres de Beethoven, Ravel et Stravinsky, dirige depuis cinq semaines déjà l'Orchestre symphonique de Boston, à la place du directeur, malade, Charles Munch, de Paris.

—o—

LUGANO-PARADISO

Tombé dans le lac

Lundi soir, à 18 heures, à l'arrivée du bateau au débarcadère de Paradiso, on constata que l'employé s'occupant de l'amarrage n'était pas là.

A la suite des recherches effectuées sur le champ, on a retrouvé son corps flottant sur l'eau. Il paraît que le malheureux — il s'agit de M. Giuseppe Daverio, 70 ans, — serait tombé à l'eau pour avoir perdu l'équilibre en montant sur une chaise afin de remplacer une ampoule électrique au débarcadère.

—o—

Au Tribunal fédéral

UN RECOURS DE LA « MIGROS » CONTRE LE CONSEIL D'ETAT ZOUGOIS

Le 20 juin 1951, la Société coopérative « Migros » demanda au Conseil d'Etat du canton de Zoug l'autorisation de vendre ses marchandises sur le territoire cantonal en utilisant un de ses camions qui circulerait trois jours par semaine selon un horaire et stationnerait pendant 30 minutes environ 20 fois dans 11 localités.

L'autorité refusa. A son avis, cette manière de placer sa marchandise constitue une méthode exceptionnelle que l'on devrait traiter, selon la législation zougoise, comme ventes de liquidation et par conséquent n'être permises que deux fois l'an et pendant un temps limité. De plus, en raison de la circulation routière intense sur les routes publiques, leur utilisation accrue ne pouvait être tolérée.

La « Migros » forma contre cette décision un recours de droit public auprès du Tribunal fédéral en invoquant les articles 4 et 31 de la Constitution fédérale. Le Tribunal a admis le recours dans le sens que la décision attaquée qui ne pouvait valoir que pour les routes et places cantonales, était inconstitutionnelle et partant nulle, dans la mesure où elle assimilait la méthode de vente de la « Migros » à des liquidations.

Quant aux motifs tirés de l'utilisation excessive du domaine public, cantonal, il n'est constitutionnel qu'autant qu'il s'agit d'arrêts pour la vente sur les routes et places cantonales, mais non s'agissant de simples transports de marchandises.

—o—

SOLEURE

LES TRISTES EXPLOITS D'UN JEUNE GANGSTER

Lundi soir, à 22 h. 30, un jeune homme prend un taxi devant la gare d'Alsace à Bâle et indique au chauffeur de le conduire à Dornach où, prétend-il, une jeune fille doit l'attendre. Arrivé à Dornach-Brugg, il fait arrêter la voiture, attend un moment et donne ensuite le signal du départ. Alors que la voiture roulait dans le Ramstal, entre Dornach et Gempen, le jeune homme braque un revolver sur la poitrine du chauffeur, lui vole son portefeuille, l'oblige à sortir de la voiture, se met au volant et part tout seul en direction de Passwang. Le chauffeur du taxi avise immédiatement la police qui alarme tous les postes des environs. Le jeune gangster passe à Erschwil, mais la police ne peut pas l'arrêter. Par suite des chutes de neige, il doit toutefois abandonner la voiture à la sortie du dit lieu et se dirige à pied en direction de Balsthal, où la police parvient à l'arrêter. Le jeune délinquant, né en 1934, domicilié à Derendingen, a été remis à la police de Dornach.

—o—

HETACOMBE DE SANGLIERS A SCHAFFHOUSE

Les nouvelles chutes de neige ont facilité la chasse aux sangliers et, en l'espace de trois jours, les chasseurs de Hallau ont réussi à abattre 18 de ces pachydermes.

—o—

BRISSAGO

3000 montres dans une auto de contrebandier

La police a trouvé, dissimulées dans une auto qu'elle a arrêtée entre Brissago et Verbania, trois mille montres passées en contrebande, d'une valeur globale de 55,000 francs.

Elle a saisi et l'auto et les montres.

—o—

Bulletin des avalanches

—o—

L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos communique :

De nombreuses avalanches se sont déclenchées sur le nord des Alpes. Le danger persiste cependant au nord et à l'ouest des Alpes, car la basse température ralentit la consolidation des couches.

—o—

ANDERMATT

A la mémoire des victimes des avalanches

Une cérémonie s'est déroulée lundi au cimetière d'Andermatt, pour rappeler la mémoire des victimes des avalanches qui, il y a une année, ont ravagé ce village de montagne. Une délégation du corps des gardes de fortifications assistait à cette cérémonie.

Dimanche, le village de Vals dans les Grisons avait organisé un service religieux pour marquer le premier anniversaire de la catastrophe.

—o—

UNE LOCOMOTIVE ET DEUX WAGONS DERAILLENT

Une locomotive et deux wagons de marchandise ont déraillé, mardi soir, en gare de Gümligen. Le trafic vers Thoune a été provisoirement interrompu.

Nouvelles Locales

Pour la paix de nos villages!

—o—

Dans un village où tout le monde se connaît, on a trop tendance à s'occuper des autres, à surveiller ce qui se passe dans son entourage. On échafaude très vite des suppositions sur des faits qui n'ont pourtant rien de répréhensible. Une personne sort-elle de sa demeure ou y rentre-t-elle à une heure tardive, sitôt, on la juge mal et les langues se mettent en mouvement : « On dit que », « Il paraît que ». Si un citoyen avance une proposition, soulève un problème, on le qualifie d'orgueilleux, d'ambitieux, on l'accuse même d'intentions malveillantes à l'égard d'autres citoyens. Une décision est-elle prise par une autorité locale, on se préoccupe aussitôt de savoir si ses intérêts sont lésés et on proteste, on résiste sans se soucier de l'intérêt général. Les attaques les plus furieuses sont lancées contre le président de la commune, contre

(Suite en quatrième page).

Quintes de toux :
SIROP FAMEL

RESULTATS DE LA 18e COUPE DE VERBIER

Course de fond

Juniors. — 1. Gilbert Jordan, Daviaz, 42' 22" ; 2. Charly Michellod, Verbier, 47' 32".

Elite. — 1. Stanislas Kalbermatten, Saas-Fee, 61' 40".

Seniors. — 1. Oscar Darbellay, Champex-Ferret, 60' 27" ; 2. Jordan, Daviaz ; 3. Robert Rausis, Champex ; 4. Joseph Fellay, Verbier.

Slalom

Dames. — 1. Claudine Darbellay, Verbier, 186" 2/5es.

Juniors. — 1. Gabriel Besse, Choëx, 137" ; 2. Ami Giroud, Verbier, et Claude Guanziroli, Verbier, 138" ; 4. Arthur Jacquier, Savan, 142" 2/5es ; 5. Michel Carron, Salvan ; 6. Milo Fellay, Verbier ; 7. Michel Darbellay, Champex ; 8. Charly Michellod, Verbier ; 9. Gilbert Jordan, Daviaz ; 10. Jean-C. Reichenbach, Champex.

Elite. — 1. Rinaldo Jacomelli, Montana, 123"2 ; 2. Oscar Andenmatten, Saas-Fee, 132"3.

Seniors I. — 1. Marc Deléglise, Verbier, 126"3 ; 2. Stanislas Kalbermatten, Saas-Fee, 126"4 ; 3. Bernard Carrupt, Champex, 128"1 ; 4. César Zurbriggen, Saas-Fee ; 5. Antonius Burgener, Saas-Fee ; 6. Norbert Mathey, Salvan ; 7. Jean-Noël Derivaz, Salvan ; 8. Jérôme Gailland, Verbier ; 9. René Chucan, St-Moritz ; 10. Félix Gross, Salvan ; 11. Roland Rausis, Champex ; 12. Emile Fellay, Lourtier ; 13. Charly Maret, Lourtier ; 14. Raymond Mathey, Salvan ; 15. Oscar Darbellay, Champex ; 16. Guy Jacquier, Salvan ; 17. Marc Fellay, Verbier ; 18. René Rausis, Champex.

Seniors II. — 1. Adrien Morand, Verbier, 167"2.

Descente

Dames. — 1. Claudine Darbellay, Verbier, 3' 52"2.

Juniors. — 1. M. Fellay, Verbier, 2' 18"4 ; 2. G. Besse, Choëx, 2' 35"4 ; 3. A. Giroud, Verbier ; 4. Cl. Guanziroli, Verbier ; 5. Ch. Michellod, Verbier ; 6. M. Carron, Verbier ; 7. W. Bruchez, Verbier ; 8. G. Jordan, Daviaz ; 9. M. Darbellay, Champex ; 10. J.-C. Reichenbach.

Seniors I. — 1. J. Gailland, Verbier, 2' 22" ; 2. S. Kalbermatten, Saas-Fee, 2' 37"3 ; 3. J.-N. Derivaz, Salvan, et Marc Deléglise, Verbier, 2' 39" ; 5. R. Mathey, Salvan ; 6. R. Schucan, St-Moritz ; 7. C. Zurbriggen, Saas-Fee ; 8. G. Jacquier, Salvan ; 9. A. Burgener, Saas-Fee ; 10. F. Gross, Salvan ; 11. O. Andenmatten, Saas-Fee ; 12. O. Darbellay, Champex ; 13. Ch. Maret, Lourtier ; 14. N. Mathey, Salvan ; 15. R. Rausis, Champex ; 16. P. Darbellay, Verbier ; 17. E. Fellay, Lourtier ; 18. M. Fellay, Lourtier ; 19. R. Rausis, Champex ; 20. G. Dumoulin, Lourtier.

Combiné slalom et descente

Dames. — 1. Cl. Darbellay, Verbier, 0 point.

Juniors. — 1. M. Fellay, 11,80 points ; 2. G. Besse, 18,44 ; 3. A. Giroud ; 4. Cl. Guanziroli ; 5. Ch. Michellod ; 6. M. Carron ; 7. M. Darbellay ; 8. G. Jordan ; 9. J.-C. Reichenbach.

Seniors. — 1. J. Gailland, 12,79 ; 2. S. Kalbermatten ; 3. M. Deléglise ; 4. J.-N. Derivaz ; 6. C. Zurbriggen ; 6. R. Mathey, Salvan ; 7. A. Burgener ; 8. R. Schucan ; 9. G. Jacquier ; 10. O. Andenmatten ; 11. F. Gross ; 12. N. Mathey ; 13. O. Darbellay ; 14. Ch. Maret ; 15. E. Fellay ; 16. R. Rausis ; 17. R. Rausis ; 18. M. Fellay.

Combiné descente, slalom et fond

Juniors. — 1. Ch. Michellod, 74,12 ; 2. G. Jordan, 78,15.

Seniors. — 1. S. Kalbermatten, 20,74 ; 2. O. Darbellay, 58,31 ; 3. R. Rausis, 104,55.

SKI-CLUB CHAMPEX-VAL FERRET

Dimanche 27 janvier, sortie à La Breya. Reconnaissance et aménagement de la nouvelle piste du télésiège sous la conduite de Me Rodolphe Tissières. Tous les membres sont cordialement invités à participer à cette journée. Départ par la poste de 9 heures 30.

LE CIRCUIT DE MORGINS

Dimanche s'est disputé le traditionnel circuit de Morgins, épreuve de fond de 16 km., qui a vu la participation d'une vingtaine de coureurs.

Dans la classe « Elite » c'est Raymond Jordan, de Daviaz, qui s'adjuge la victoire en 1 h. 13 min. 21 sec. devant son rival Raymond Crépin, de Morgins, en 1 h. 16 min. 51 sec.

En Seniors I : premier, Jordan Fernand, de Daviaz également, en 1 h. 17 min. 02 sec., devant Bernard Enchrist, de St-Feau, en 1 h. 19 min. 18 sec. et Vœffray Marc, Daviaz, Morisod Bertin, de Vérossaz, etc.

En *Seniors II*, Martenet Paul, de Morgins, en 1 h. 19 min. 53 sec.

Le meilleur tour de la journée a été effectué par Raymond Jordan, en 17 min. 59 sec.

Juniors, 8 km. — 1er Jordan Alexis, Daviaz, en 41 m. 29 sec. devant Granger Gilbert, de Troistorrents, en 42 min. 55 sec., Daves Fernand, Daviaz ; Vœffray Gilbert, Vérossaz ; Claret Adrien, Morgins ; Morisod André, Choëx, et notre jeune Udressy Gérard qui fait son premier circuit en 55 min. 31 sec.

Magnifique tenue de tous les coureurs.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous les jeunes Morginois qui, sous la conduite de René Granger, ont magnifiquement préparé la piste malgré la neige qui tombait à flocons serrés. Merci aussi à notre instituteur pour sa compréhension et à tous les commerçants pour les prix offerts, ce qui nous a permis de faire plaisir à tous les coureurs qui ont pu de ce fait emporter de Morgins un beau souvenir.

Chacun a compris qu'il fallait faire un effort envers les jeunes et leur procurer une juste récompense après l'effort.

Cette compétition nous a permis de sélectionner trois de nos aînés pour les Championnats suisses et un junior, à ces quatre membres du club, nous souhaitons bonne chance pour le 2 février au Brassus.

A. M.

LE CONCOURS DE PRAZ-DE-FORT

Nous recevons avec quelque retard les résultats de la course du dimanche 13 janvier 1952 à Praz-de-Fort où environ 60 coureurs ont pris le départ. Voici les meilleurs temps :

Fond Juniors : 1. Moret Ami, Vélan, 25 min. 35 sec. ; 2. Balleys Marcel, Vélan, 26 min. 17 sec. ; 3. Morand Georges, Champex-Ferret, 27 min. 20 sec. ; 4. Claire Julien, Champex-Ferret ; 5. Barman Gaby, Vérossaz ; 6. Dave Marcel.

Fond Seniors : 1. Formaz Edmond, C.-F., 47 min. 21 sec. ; 2. Darbellay Oscar, C-F., 49 min. 30 sec. ; 3. Rausis Roland, C.-F., 51 min. 51 sec. ; 4. Thétaz Camille, C.-F. ; 5. Fournier Candide, Vélan ; 6. Gabioud Georges, Vélan ; 7. Jordan Clément, Vélan.

Slalom Juniors : 1. Darbellay Michel, C.-F. 54 sec. ; 2. Exquis Gratien, Vélan, 54 sec. 2/5 ; 3. Copt Marius, C.-F., 56 sec. 4/5 ; 4. Fellay Emile, Verbier, 57 sec. ; 5. Terrettaz Roland, Levron ; 6. Saudan Georges, Borgeaud ; 7. Darbellay Laurent, C.-F.

Slalom Seniors : 1. Carrupt Bernard, C.-F., 49 sec. 1/5 ; 2. Darbellay Pierre, Verbier, 53 min. 3/5 ; 3. Rausis René, C.-F., 55 min. 1/5 ; 4. Darbellay Oscar, C.-F., 55 min. 2/5 ; 5. Roduit Léonce, Fully ; 6. Gabioud Georges, Vélan ; 7. Joris Simon, C.-F. ; 8. Frossard Jean, Vélan ; 9. Rausis Roland, C.-F. ; 9 ex aequo Hiroz Emile, Levron ; 10. Lovey Ulysse, C.-F. ; 11. Tissières Fernand, Fully.

Combiné II Fond, Slalom. Juniors : 1. Moret Ami ; 2. Balleys Marcel ; 3. Morand Georges.

Seniors : 1. Darbellay Oscar ; 2. Formaz Edmond ; 3. Rausis Roland.

CONCOURS DE L'O. J. DU SKI-CLUB D'EVIONNAZ

L'enneigement magnifique de cette fin de semaine a permis au S.-C. Evionnaz d'organiser, pour la première fois, le concours des futurs champions de la localité.

Par un temps relativement frais, cette compétition s'est déroulée sans accroc devant de nombreux spectateurs.

La course comprenait : une descente, en 2 manches pour la catégorie de 13 à 16 ans, en 1 manche pour ceux de 12 ans et en dessous et un slalom en une seule manche pour les deux catégories.

La joie de nos gosses et les jolis résultats enregistrés sont une récompense et un encouragement pour les organisateurs qui espèrent pouvoir récidiver chaque année... si la neige veut bien être de la partie.

Voici les résultats du combiné :

Catégorie des petits : 1. Jean-Pierre Gex, 38 sec. 2/5 ; 2. Daniel Denervaud, 54 sec. ; 3. Jean-Pierre Lugon, 1 min. 13 sec. 3/5 ; 4. Claude Lugon, 1 min. 14 sec. 3/5 ; 5. Sabine Mettan ; 6. Michel Pochon ; 7. Gustave Rappaz ; 8. Danielle Moret ; 9. Francis Mottet ; 10. Yolande Lugon.

Catégorie des grands : 1. Jean-Jacques Lugon, 51 sec. ; 2. Vésy Alfred, 58 sec. 4/5 ; 3. Raymond Denervaud, 1 min. 04 sec. ; 4. Jean-François Mettan, 1 min. 09 sec. 1/5 ; 5. Gérald Moret, 1 min. 09 sec. 3/5 ; 6. René Richard ; 7. Gérard Denervaud ; 8. Jules Rappaz ; 9. Edgar Max ; 10. Duchoud Pierre ; 11. Marc Lugon ; 12. Claude Beney.

A. M.

Nouvelliste Sportif

En haut de gauche à droite : Les dernières compétitions des patrouilles militaires internationales à Grindelwald, Alfred Kronig obtient le temps le plus court (1 h. 50' 05"). C'est la patrouille du lt. Hischier qui est qualifiée patrouille suisse 1. En bas, de gauche à droite : autour du championnat suisse de hockey sur glace, c'est Arosa qui est champion. Arosa-Young Sprinters 7-0. Club des Patineurs de Zurich-Bâle 1-7.

LES CHAMPIONNATS VALAISANS DE SKI

A la fin de cette semaine auront lieu à Saas-Fee les 18es Championnats valaisans de ski, comprenant toutes les disciplines et servant d'éliminatoires pour la formation des équipes valaisannes qui se rendront aux Courses nationales de Klosters (épreuves alpines) et du Brassus (épreuves nordiques).

Les différents concours se dérouleront à Saas-Fee selon l'ordre suivant :

1. Vendredi 25 janvier après-midi : Slalom géant ;
2. Samedi 26 janvier : descente et fond ;
3. Dimanche 27 janvier : slalom et saut.

Afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à préciser que ces Championnats constituent les seules épreuves officielles de l'AVCS et réunissent tous les skieurs valaisans, aussi bien ceux de la partie allemande que ceux de la partie romande du canton.

GYMNASTIQUE
A LA COMMISSION DE JEUNESSE

La nouvelle Commission de Jeunesse de l'A. C. V. G. s'est réunie samedi 19 janvier, à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard, à Martigny. M. Rodolphe Roussy, président de l'association cantonale, prenait congé de cette Commission dont il a été pendant longtemps l'actif président.

Après avoir liquidé quelques questions administratives, le programme de la fête des pupilles et pupillettes a été longuement discuté. Il comportera d'heureuses innovations qui ne manqueront pas d'être intéressantes. Une fois qu'il sera définitivement établi, nos moniteurs et monitrices pourront se mettre résolument au travail. Près de 1200 gymnastes en herbe goûteront de saines joies sous leur bienveillante direction.

Le 8 juin, Monthey vivra une ambiance toute juvénile en accueillant cette belle phalange de notre association. Un comité d'organisation est déjà au travail et nul ne doute que ce sera une journée particulièrement bien réussie.

Nous nous plaisons à relever le bel esprit et la bonne entente qui règnent au sein de cette commission que dirige avec beaucoup de compétence Raymond Coppex de Monthey.

Le cours de moniteurs de pupilles aura lieu à Sion le 2 mars et celui de monitrices de pupillettes à Martigny le 9 mars.

Le cours d'automne des monitrices de pupillettes aura lieu à Macolin. Une bonne idée celle-là, car ces jeunes filles qui se dévouent généreusement pour une telle œuvre éducatrice méritent bien une récompense qui, si elle n'est pas à la hauteur de leur mérite, ne manquera pas, cependant, d'être la bienvenue.

Les gains du Sport-Toto

Colonne des tips justes au concours Sport-Toto du 19.1.1952 :

1 1 2 1 x x 1 x 2 1 1 1

Somme à disposition des gagnants au concours Sport-Toto du 19.1.1952 :

Somme totale Fr. 379.612. A chaque rang Fr. 126,537.30. Au prix de consolation Fr. 8000.—.

Répartition des gains au concours Sport-Toto du 19.1.1952 :

1er rang : 29 gagnants avec 12 points, chacun reçoit Fr. 4363.35.— 2e rang : 461 gagnants avec 11 points, chacun reçoit Fr. 274.45. 3e rang : 4467 gagnants avec 10 points, chacun reçoit Fr. 28.30. 9 points comptent pour le prix de consolation. Ces gains seront versés le jeudi 31.1.1952.

Le prix de consolation No 16 :

(Concours Nos 16, 17, 18 et 19) a donné les résultats suivants : 142 gagnants avec 36 points, chacun reçoit Fr. 56.35. Ces gains seront versés le samedi 26.1.1952.

LE MOUVEMENT HOTELIER EN SUISSE EN NOVEMBRE 1951

D'après un communiqué du **Bureau fédéral de statistique**, c'est de tout temps en novembre que l'activité hôtelière a été le plus faible. Aussi fut-elle minime au cours du mois en revue, limitée surtout aux villes et à quelques stations de cure. Elle a néanmoins été plus soutenue que dans la période correspondante de l'an dernier. Le nombre des nuitées dans les **hôtels et pensions** a augmenté de 55,000 ou d'un dixième, pour se fixer à 640,000 ; le taux d'occupation des lits disponibles est monté de 22 à 25 pour cent. Les Suisses ont inscrit 433,000 nuitées, c'est-à-dire un douzième de plus qu'il y a un an. Cette augmentation provient presque exclusivement des hôtes permanents exerçant une profession. Le chiffre des nuitées d'étrangers est passé à 207,000, en s'élevant d'un huitième ; une bonne moitié de cet apport a profité aux seules villes de Zurich et de Genève. A l'exception des Belges et des Suédois, tous les groupes d'étrangers ont été plus forts qu'en novembre 1950.

La reprise étant due surtout à une clientèle se déplaçant pour des raisons professionnelles, elle a profité avant tout au Jura industriel, aux régions du Nord-Est, ainsi qu'aux villes de Genève et Zurich ; ces deux villes ont en effet annoncé respectivement 15 et 9 pour cent de nuitées de plus qu'il y a un an. A Lausanne également, les résultats de novembre 1950 ont été dépassés d'un dixième ; Bâle a aussi enregistré une légère augmentation, tandis que Berne a subi une perte de 10 pour cent.

Les **sanatoriums et établissements de cure** ont annoncé 266,500 nuitées, c'est-à-dire à peu près autant que l'année précédente. S'il y a eu moins de malades indigènes, ceux de l'étranger sont venus en plus grand nombre chercher la guérison dans notre pays.

Un temps à rhume ? Protégez-vous...

Méfiez-vous de ce rhume. N'hésitez pas... Dès les premiers symptômes, prenez du SIROP DES VOSGES CAZE. Pendant votre sommeil, il vous décongestionnera et, le matin, vous vous réveillerez dégagé. Grâce au SIROP DES VOSGES, votre rhume n'ira pas plus loin.

De trois à quatre cuillerées à soupe par jour à prendre de préférence dans une boisson chaude.

En vente : pharmacies et drogueries.

Bibliographie

SAVOIR BATIR, C'EST SAVOIR VIVRE !

Bâtir, c'est organiser un train de vie et créer le cadre d'une vie intellectuelle. Ainsi, la maison familiale individuelle qui n'est pas une maison de colonie, pose non seulement des problèmes économiques, il lui faut trouver une solution technique adaptée aux besoins d'une famille normale, et laisser champ libre à la fantaisie sans trop peser sur un budget.

Comme dans les années précédentes, la revue « Das Ideale Heim » (édition Schönenberger et Gall, S. A., à Winterthour) a consacré son numéro de janvier, plus volumineux qu'à l'ordinaire, à la maison de la classe moyenne, en présentant vingt-deux maisons différentes de toutes les parties de la Suisse dont chacune symbolise une certaine attitude envers la vie. Chez nous, celui qui se propose de faire construire une maison ne manque en général pas d'idées, il en a de trop et le cahier spécial de janvier l'aidera à fixer les contours de sa demeure future.

Le numéro de janvier est complété par de nombreux articles d'intérieurs, de jardins, etc., qui conviennent aux maisons présentées.

Le coin du paysan

COURS POPULAIRES D'ARBORICULTURE 1952

Le Département de l'Intérieur organisera en 1952 des cours populaires d'arboriculture. Ils ont pour but de permettre à chaque agriculteur intéressé d'acquérir les connaissances élémentaires nécessaires à la conduite et à l'entretien de ses plantations fruitières.

Conditions de participation :

1. Sont admises, toutes les personnes âgées de 20 ans. Exception est faite pour les anciens élèves des Ecoles d'agriculture porteurs du diplôme.
2. La durée des cours est de 20 à 22 jours (10 en février-mars, 2 en juillet-août, et 10 en novembre-décembre).
3. La fréquentation doit être régulière. Les absences non motivées ne sont pas admises.
4. Les participants doivent se conformer aux instructions données et à la discipline imposée. Ils doivent se munir des outils nécessaires (sécateur, serpette, scie).
5. La finance de participation est fixée à Fr. 10.— par participant. Dès l'inscription, un bulletin de versement est adressé aux participants qui doivent alors verser le montant. L'inscription n'est prise en considération qu'après versement de cette finance.
6. Les cours ont lieu dans la règle à Châteauneuf. Cependant, suivant les inscriptions, il est prévu de les décentrer et de les organiser dans les localités les plus centrées de Sierre à Martigny.
7. Les personnes ayant payé la participation sont convoquées par circulaire quelques jours à l'avance.
8. Délai d'inscription et de versement de la finance de participation : 5 février 1952.

Station cantonale d'arboriculture :
C. MICHELET.

RADIO-PROGRAMME

Mercredi 23 janvier

SOTTENS. — 7 h. La leçon de gymnastique. 7 h. 10 Le bonjour de Charlotte Lysès. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Trois pages de Tchaïkovski. 9 h. 15 Emission radioscolaire. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Orchestre. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes, par Marcel de Carlini. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 En avant la musique. 16 h. L'Université des ondes. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés.

18 h. Le rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 Les jeunesses musicales suisses. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 13 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Point de vue de la Suisse. 19 h. 35 Sans paroles. 20 h. Questionnez, on vous répondra. 20 h. 20 Le boudoir de Médora. 20 30 Le mercredi symphonique. Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 22 h. 30 Informations.

BEROMUNSTER. — 17 h. 30 Pour les jeunes. 18 h. Disques. 18 h. 35 Problèmes des jeunes. 19 h. 05 Six valses. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Les mélodies ne connaissent pas de frontières. 20 h. 20 Causerie hivernale. 20 h. 30 Concert de mélodies. 21 h. 10 Prélude orchestral. 21 h. 15 Scène de Marie Stuart. 21 h. 40 Opéra. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Pour les amis de la musique.

" UNE RÉVÉLATION "
COGNAC AUX OEUFS
MORAND MARTIGNY

le conseiller, ou contre le Conseil communal tout entier, que l'on accuse des plus noires intentions, sans jamais apporter de preuves, bien sûr.

La moindre peccadille d'un adversaire politique ou d'une autorité que l'on veut abattre est exploitée, colportée, grossie, déformée et, le plus souvent, à mots couverts afin d'éviter des poursuites en justice. Et si la personne attaquée injustement parvient à se justifier et à confondre ses accusateurs, sa réputation en reste quand même un peu ternie : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose. »

Une véritable croisade devrait être engagée dans nos villages contre cette plaie qui fait tant de ravages, parfois irréparables. Il faudrait que, dans chaque occasion, où le prochain est dénigré, sali dans son honneur, il se trouve au moins une personne courageuse qui demande à ceux qui parlent ainsi de leurs semblables des preuves formelles de ce qu'ils disent. Et si ces preuves ne sont pas fournies, il faudrait alors énergiquement obliger ses interlocuteurs à se taire en leur montrant le mal qu'ils commettent.

Nous pensons que cette attitude permettrait d'éviter bien des divisions et des haines et améliorerait la mentalité de nos villages.

Nous concluons par une petite histoire.

Un vieillard plein de sagesse vit un jour arriver près de lui un de ses amis. Ce dernier paraissait pressé de lui annoncer une nouvelle.

— Sais-tu ce qu'on raconte de notre ami Ali ?

Le vieillard lève la main et lui dit :

Arrête-toi avant de parler. Nous allons faire subir à ta nouvelle l'épreuve des trois passoires que je possède. Si elle passe au travers de chacune d'elles, je serai heureux de l'apprendre. La première s'appelle VERITE. Es-tu certain que ce que tu as appris d'Ali est vrai ?

— Je ne l'ai pas entendu de sa bouche, et n'ai pu vérifier ce que j'ai appris.

— Ta nouvelle ne passe donc pas au travers de la première. La seconde s'appelle BONTE. Ta nouvelle est-elle en faveur d'Ali ?

— Pas précisément. C'est plutôt le contraire.

— Ta nouvelle ne passe donc pas au travers de la seconde. Voyons maintenant la troisième qui a nom NECESSITE. Est-il vraiment nécessaire que je connaisse ce qui se dit d'Ali ?

— Non, car tu n'y pourrais rien changer.

— Si ce que tu viens m'apprendre d'Ali n'est ni VRAI, ni BON et qu'il n'est pas NECESSAIRE que je le sache, garde ta nouvelle pour toi !

Jean-Luc.

—o—

J'aime beaucoup le Valais et les Valaisans !

—o—

Souvent elle répétait, la chère Mme Wander : « J'aime beaucoup le Valais et les Valaisans ! Je ne sais pas dire jourquoi je les aime... mais je les aime, voilà ! » Et c'est vrai qu'elle nous a aimés !

Qu'elle a aimé les plus déshérités, les plus souffrants d'entre nous ! Et pas seulement en paroles. Une partie du Sanatorium valaisan — celle réservée aux femmes —, le Sanatorium pour enfants « Fleurs des Champs » — dont elle fut l'inspiratrice — attestent son affection sincère, généreuse : celle qui se prouve par des actes.

Malgré les délais décourageants, les objections impatientes et les sollicitations incessantes venues d'ailleurs, elle resta fidèle à notre beau Valais. Elle, Française par naissance, Bernoise par son mariage, eut toujours, sans qu'elle pût s'en expliquer elle-même, une préférence pour notre coin de terre. Peut-être parce qu'il était à l'époque, un des plus pauvres ; peut-être aussi parce que, au milieu de nous, elle qui était si simple, se sentait tout à fait à l'aise, tout à fait « chez elle ». Elle l'était. Peut-être enfin parce qu'elle se savait aimée, vraiment aimée pour elle. Et nous l'aimions celle que nous nommions Tante Georgette, parce que nous sentions bien que — après sa famille — nous avions dans son cœur la première place. Elle a si bien compris, elle a si bien vécu cette parole de Monsieur Vincent : « Ce n'est que pour ton amour que les Pauvres te pardonneront le pain que tu leur donnes. » Il faut l'avoir vue se penchant si maternellement sur le lit d'une grande malade, trouvant les mots encourageants et les gestes délicats : « vous guérirez bientôt. Je vous enverrai en convalescence ! Mais les frais seront pour moi. » Et toujours elle tenait parole. Elle aimait tant sentir les enfants de « Fleurs des Champs » autour d'elle. Leur joie était la sienne et son plaisir c'était de leur en donner. Le soir, après les fêtes, elle prenait d'immenses boîtes de bonbons et, puisant à larges poignées, elle remplissait, jusqu'à les faire déborder, les petites menottes avides, tendues vers elle.

Ce soir, chère Tante Georgette, vos petits enfants sont tristes. Ils ne vous verront plus. Leurs petites menottes — hier encore comblées par vous — se sont jointes et leurs bouches rieuses pleines encore des chants que vous aimiez murmurent une prière. Au Sana, les adultes, eux aussi, sont graves. Silencieusement ils pèsent ce qu'ils vous doivent. Peut-être, en secret, avant de s'endormir, recommandent-ils votre âme à Dieu, à la Sainte Vierge que vous aimiez au point de lui offrir chaque jour — sans jamais y manquer — tout un rosaire.

Mais tous, unis dans une intense gratitude, songent aux éternelles Promesses : « J'avais faim, vous m'avez nourri... J'avais soif... vous m'avez donné à boi-

(La suite en 4e colonne)

Visages américains

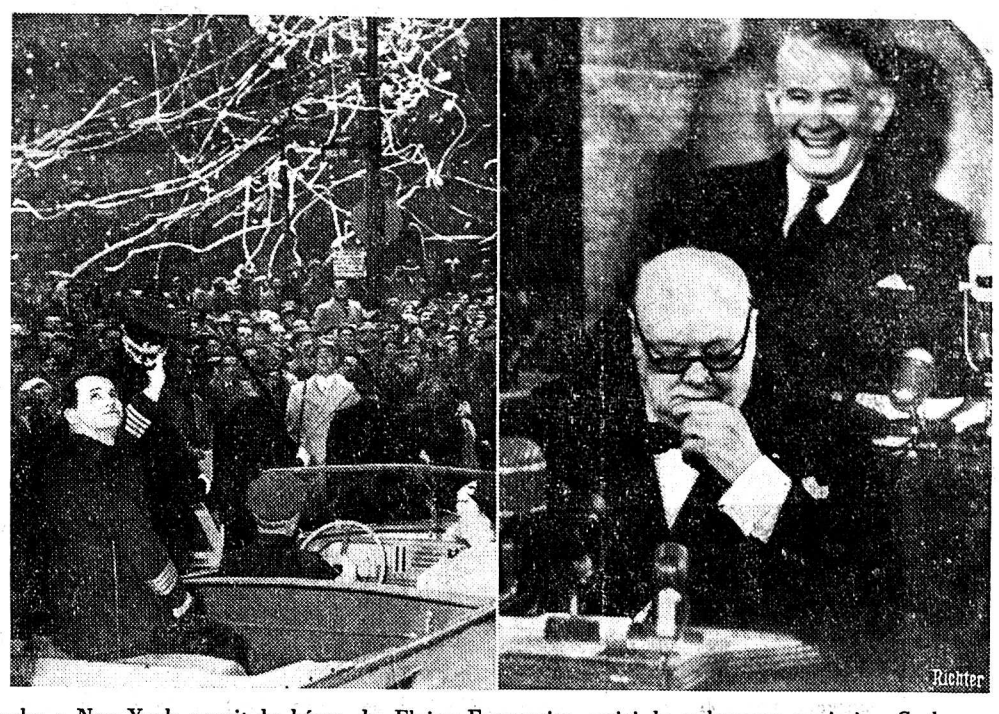

A gauche : New-York reçoit le héros du Flying Enterprise, voici le valeureux capitaine Carlsen, effectuant un tour d'honneur avant de se rendre à l'hôtel de Ville pour la réception officielle. Comme on le voit, les New-Yorkais ont bien fait les choses. A droite : Winston Churchill a prononcé un discours devant le Congrès américain. Il a dit entre autre : « Je ne suis pas venu demander de l'or, mais de l'acier... ». Cette phrase a fait largement sourire le vice-président des Etats-Unis, Alban Barkley, placé derrière lui...

Le chant dans l'Eglise

par Jean Quinodoz

La musique, qui se place au premier rang des arts, est non seulement pour celui qui la cultive intelligemment, une source de joies saines et légitimes, elle est un complément indispensable à notre éducation et à notre culture. Les Grecs, dit-on, prétendaient par le chant munir l'enfant, pour toute l'existence, d'un viatique précieux de sagesse et de joie. Encourager la musique auprès des enfants, dans la société, c'est faire œuvre d'artiste en même temps qu'enrichir le patrimoine populaire de documents humains. La pratique de cet art, dans sa forme pure, donne aux individus le calme, l'équilibre, les rendant capables d'envisager leurs responsabilités d'une façon plus claire et plus saine. Un peuple qui chante est un peuple heureux. Il n'y a pas de vraie civilisation sans la musique.

La musique parle à notre cœur plus intimement, plus intensivement que toute autre manifestation et c'est particulièrement à l'église, par le chant liturgique, qu'elle revêt toute sa signification et sa grandeur. C'est sous la forme de la musique, nous dit Mgr Gerbet, que la religion nous présente l'état supérieur de la parole, dans le monde futur. Le chant est le commencement de la régénération, de la transfiguration de la parole terrestre ; c'est l'élan de la voix humaine, vers le monde céleste de l'expression de la pensée. L'Eglise a chanté dès les premiers temps de son existence et son chant reste dans le culte, pour donner à la prière plus d'émotion, d'intensité et aussi pour rendre la liturgie plus accessible aux fidèles. L'expérience a prouvé que partout où le chant est exécuté avec soin, les Offices sont plus fréquentés, et l'on connaît de nombreux cas de conversion par le seul pouvoir du chant.

Dans la plupart de nos églises catholiques, le niveau du chant demeure malheureusement très bas, tant au point de vue du goût que de l'exécution. Nous avons eu trop souvent l'occasion de le constater. Un dimanche d'été, nous nous trouvions dans un village de montagne où une effervescence inaccoutumée semblait régner. C'est la fête patronale, nous a-t-on renseigné sur le seuil de l'église, et presque confidentiellement : nous entendrons le chœur mixte paroissial.

Notre curiosité s'aiguise.

Dès les premières notes déjà, il fut aisé de sentir que le directeur avait conduit son monde sur une fausse route. Nous savons que les possibilités dans un village sont restreintes. L'on ne peut exiger d'une petite paroisse de campagne, ce que l'on exige dans une grande ville où toutes les possibilités sont offertes et où les personnes douées peuvent suivre les cours indispensables à une bonne formation musicale. Cette culture demande de longues années d'études et il n'en est pas question pour un village. Nous avons par contre ici une grande ressource : la bonne volonté, sachons en profiter intelligemment. Une messe à 4 voix est une œuvre qui nécessite des efforts sérieux, même pour un chœur averti ; or, au village, cet art risque de ne pas être à sa place. Ici intervient une question de goût. Le bon goût doit présider à toute manifestation et surtout pendant la célébration des saints offices. Il est présent, où les possibilités sont en rapport avec la réalisation. Pourquoi, pour le simple souci de varier son répertoire, se met-on à l'étude d'œuvres touffues, inabordables à un chœur sans expérience ? Cette musique peut revêtir de grandes qualités mais, attention à l'altitude, n'est pas alpiniste qui veut. A pareille entreprise, les membres dévoués du chœur auront perdu un temps considérable. Le jour de l'exécution, la mesure ne sera pas en place, le souci des paroles fera oublier la hauteur du son, donnant à l'auditeur la singulière impression d'un étalage de marchand de bric-à-brac. A quel ridicule ne s'expose-t-on pas en voulant chanter dans de telles conditions. Le silence d'une messe basse contribuerait bien davantage au pouvoir spirituel de l'Office en épargnant aux fidèles le supplice d'une audition confuse. L'illusion ne suffit pas, l'Eglise exige dans son palais qui est celui de la Beauté, l'ordre et la propreté.

A notre avis, une préparation consciencieuse du chant grégorien, dans l'ordre du cycle liturgique, serait le meilleur moyen de servir la cause de la prière chantée. Il est cependant facile de comprendre qu'à l'occasion de solennité, l'on veuille rehausser la cérémonie, si l'on peut s'exprimer ainsi, par l'exécution de pièces polyphoniques. L'on choisira tout d'abord une musique, dont la tonalité, le mouvement, la forme, concordent avec l'esprit de l'Eglise. Trop souvent, les compositeurs recherchent le fard, le superficiel, s'éloignant de ce qu'est la réalité, la beauté. « Le bon goût, a écrit un auteur français ancien, est conforme à la nature, ce qui est approuvé par la raison, ce qui n'est ni outré, ni affecté, ce qui séduit notre cœur, ce qui nous intéresse, ce en quoi nous ne trouvons rien qui nous choque, rien qui nous révolte, ce que les fameux artistes ont le plus universellement pratiqué, ce que les vrais connaisseurs estiment. Tout ce qui n'a pas ces qualités-là ne peut être que du mauvais goût. C'est aux connaisseurs d'élever la voix contre des coutumes abusives. C'est aux académies de protéger les efforts des partisans du bon goût, et à tout homme capable de sentiments de se déclarer hardiment, pour la vérité ».

Thèbes s'est bâtie toute seule aux sons de la lyre d'Orphée... Nous n'exigeons pas de nos compositeurs de motets une cité nouvelle, mais qu'ils produisent des chants qui ne soient pas contraires à la pensée de la liturgie. Une musique facile n'est pas pour cela, négligeable. Une pièce toute simple, faite par un compositeur averti, peut être un vrai chef-d'œuvre. Nous en avons la preuve avec des mélodies populaires slaves, bretonnes, scandinaves... Une musique est bonne si elle remplit le rôle qui lui est assigné. La musique chorale doit suivre le texte, pour lequel elle est faite intégralement. Elle doit en justifier ses élans, ses repos, sa ponctuation. Après le choix d'une pièce conforme, une judicieuse surveillance pour une bonne exécution, est de rigueur, car la bonne musique est une grâce qui veut paraître dans toute sa pureté. Le rythme est le piédestal sur lequel repose l'édifice musical. Soyons sur nos gardes ; dans le chant grégorien l'étude de cette matière est étendue et profonde. L'édition de Solesmes avec les signes rythmiques est indispensable à tout chœur soucieux d'une bonne tenue. Rien n'est plus émouvant que ce chant à l'unisson, où plusieurs voix ne semblent en faire qu'une, par la précision de sa marche. Uno ore glorificantes Deum.

L'incompréhension du texte latin, place les chanteurs dans de sérieuses difficultés. On rapporte à ce sujet, une anecdote très significative : « Un jour de mariage, le sacristain d'une église voulant honorer les époux, chanta en guise d'épitalame, l'hymne des trépassés dont les âmes sont en purgatoire : Languentibus in purgatorio ». L'histoire est drôle, mais dans des cas moins flagrants la traduction est nécessaire pour une bonne exécution.

Le chant liturgique est l'un des éléments essentiels du culte, aussi devrions-nous nous efforcer de justifier la présence d'une chorale à l'église. Le grand Pape Pie X dans son Motu Proprio, s'adressant aux ecclésiastiques et aux maîtres de chapelle, a élevé sa voix pour réprimer les coutumes abusives et le laisser-aller concernant la musique religieuse.

Au milieu des orages qui menacent le monde et la liberté de l'Eglise, il serait bon de s'en souvenir.

Jean Quinodoz.

re... J'étais malade et vous m'avez soigné... **Tout ce que vous avez fait au moindre des miens c'est à moi que vous l'avez fait.** »

Ce soir, parce que vous avez été jugée sur la Charité nous sommes — malgré notre peine — dans l'Espérance.

A Dieu, Tante Georgette.

—o—

Grande journée arboricole

—o—

(Inf. part.) — Nous apprenons que sous les auspices de la Fédération des producteurs de fruits de la Société d'horticulture et de pomologie, de la Société des arboriculteurs, de la Société des pépiniéristes, une grande journée de l'arbre sera organisée à Sion, le 9 février prochain.

Au cours de cette journée on aura le plaisir et l'avantage d'entendre des conférences données par des personnes on ne peut plus compétentes en la matière :

Points de vue technique, professionnel, scientifique : M. l'ingénieur Cyprien Michelet, chef de la Station cantonale d'arboriculture.

Point de vue commercial : M. le député Octave Giroud, président de l'Unex.

Point de vue économique : M. le député et président Lampert, directeur de l'Office central de Saxon.

Que tous les arboriculteurs et que tous ceux qui s'intéressent à ces différents problèmes réservent la journée du 9 février.

JOURNAL DES PARENTS

Sommaire : Ecole et Famille : Adversaires... ou Partenaires ? — Une expérience de ciné-club pour enfants. — Faits et Idées. — Parents de petits lecteurs : Attention ! — Notre documentaire. — Comment punir un enfant ? — Bibliographie.

Abonnement un an : Fr. 5.—.

Compte de chèques postaux, II.5086, Rue du Bourg 8, Lausanne.

†

Madame Alexis CLAIVAZ et son fils Michel, à Martigny-Ville ;

Monsieur et Madame Joseph CLAIVAZ, à Martigny-Ville ;

Madame et Monsieur Fernand GIROUD-CLAIVAZ et leur fille Danielle, à Martigny-Ville ;

Monsieur Jean NICOLLERAT, à Bex ;

Madame Veuve Ida GENET, à Bex ;

Monsieur et Madame Georgy NICOLLERAT leurs enfants, à Bex ;

Monsieur et Madame Roland NICOLLERAT leur fils, à Lausanne ;

ainsi que les familles parentes et alliées **WOUILLOZ, CLAIVAZ, GIROUD, FAVRE, LONFAT,** les enfants de feu **Adrien CLAIVAZ, Joseph TISSIERES, LOBIETTI, LANDRY, BOSSETTI, PILLET-DUCHOUD, GROSS, NICOLLERAT, CRETTEX-VOLLUZ, DUAY, PELLOUCHOUD,** à Martigny, Sion, La Bâtiaz, Genève, Vernayaz, Salvan, Trétien, Monthey, Bex, Orsières et Champex,

ont la grande douleur de faire part de la perte irréparable, subie en la personne de

Monsieur Alexis CLAIVAZ

Fruits en gros

leur cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé chrétiennement le 21 janvier 1952, après une courte maladie, à l'âge de 36 ans.

L'ensevelissement aura lieu jeudi le 24 janvier, à 10 heures, à Martigny.

Domicile mortuaire : rue des Hôtels.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pourquoi si tôt ?

†

Madame Veuve Marie BRESSOUD et ses enfants, à Muraz, Montreux et Genève ;

Monsieur Marius BORGEAUD, à Val d'Illiez ;

Monsieur Edouard BRESSOUD et ses enfants, à Muraz, Choëx, Vionnaz et Sierre ;

ainsi que les familles parentes et alliées font part du décès de

Mademoiselle

Ernestine BORGEAUD

Tertiaire de St-François

leur très chère sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenue à St-Amé dans sa 73e année, munie des Secours de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 24 janvier, à 10 heures, à Collombey.

P. P. L.

†

Les enfants de Madame Veuve **Julien GAY-CROSIER**, de Trient, et leurs familles, remercient très vivement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à leur grande épreuve.

Couronnes mortuaires naturelles et artificielles par le spécialiste
J. LEEMANN fleuriste. Place Centrale.
ST-MAURICE MARTIGNY, tel. 6.13.17
Sion Av. de la Gare tél. 2.11.85

Ce qui pourrait arriver!

Chez les Dubois ça ne badine pas à table. Mais qu'apparaissent les Raviolis aux œufs Roco avec leur sauce tomate... hm! C'est alors que Papa devient indulgent et peu importerait si chacun léchait son assiette.

Raviolis aux œufs **ROCO**

... préférés en Suisse et à l'étranger!

Les Raviolis aux œufs Roco sont en vente en boîte de 2 kg, 1 kg, ½ kg et la «boîte idéale» de 700 g. Avec points Juwo.

A vendre

fourneau

à cadre, en pierre de Bagnes, haut. 112 cm., larg. 40 cm. et profondeur 58 cm., avec foyer et four. Etat de neuf.
S'adr. à Francis Veuthey, à Dorénaz. Tél. 6.58.06.

A vendre

MOTO AJS

500 cm3. Etat de neuf, mod. 49. Tél. 5.19.63, Chalais.

Quel représentant

visitant déjà les épiciers et les coiffeurs s'adjoindrait articles vente facile déjà introduits (rayon Valais).
Offres Case Gare Lausanne 487.

A vendre 5000 kg. de

foin

ainsi qu'une couble en bon état. — S'adr. à **Louis Comte**, rte de Massongex, **Bex**. Tél. 5.25.44.

A vendre un

PORC

mâle de 6-7 tours.
S'adresser à **Maillard Marius Collombey.**

A vendre plusieurs bonnes

vaches

laitières.
S'adresser à **Félix Fort**, marchand de bétail, **Saxon.**
Tél. 6.22.54.

Fromages

Tout gras IIa, pièces de 9 à 11 kg. Fr. 4.50 le kg. par pièce. Mi-gras Fr. 3.90 le kg. 10 kg. Fr. 3.80 le kg.; mi-gras IIa Fr. 3.40 le kg., Fr. 3.30 par 10 kg. Fr. 3.20 par pièce. Tilsit ¼ gras Fr. 2.50 le kg. par pièce.
E. Esseiva, commerce de fromages, Magasin: rue de Savièse, Sion. Tous les samedis sur la Planta.
On expédie partout.

Pendant votre temps libre

100 à 150 fr.

par mois par travail accessoire SOG, Rozon 4, Genève. Joindre enveloppe affranchie 5 ct. à votre adresse.

Commerçants, revendeurs

demandez notre prix courant:
W. TUGGENER
Mercerie, Bonneterie en gros
Place Grenus, 10, **Genève**

CEINTURES

enveloppante, **gaînes**, ventrières, pour grossesses, descentes d'estomac, contre obésité, etc. **BAS PRIX.** Envois à choix. Indiquer genre désiré.
Rt. Michel, spécialiste, 3 Mercerie, **Lausanne.**

Mécanicien

Je cherche pour mon atelier de réparations un mécanicien sachant travailler seul. Place stable.
Garage Colliard, Châtel-St-Denis (Fbg). Tél. 5.90.33.

On demande un

APPRENTI

boulanger-pâtissier
pas en dessous de 16 ans.
S'adresser à René Richard, Boulangerie, rue du Rhône, à Sion.

BUREAU DE PLACEMENT
Mme Rouiller – **SIERRE**
Téléphone (027) 5.19.23
cherche

fille de ménage

débutante sommelière.

Orchestre libre

CARNAVAL
champêtre, 3-4 musiciens (ne pas téléphoner).
André Berruex, accordéoniste, Les Diablerets s. Aigle.

Recouvrez la santé à l'aide des **Gouttes de Saint-Jean (Beverol)** du curé-herboriste Künzle

Remède qui stimule les fonctions de l'**estomac**, de l'**intestin**, du **foie** et des **reins.** Efficace contre la goutte, le **rhumatisme**, les **dartres**, les **éruptions** et les **hémorroïdes**. — Le produit naturel pour affermir la santé et augmenter le bien-être qui a fait ses preuves depuis 25 ans. Petit flacon Fr. 4.90; flacon moyen Fr. 9.25; grand flacon Fr. 13.75.

En vente dans les pharmacies et droguaries ou à la
PHARMACIE LAPIDAR ZIZERS
Prospectus gratuit sur demande

"Curé-herboriste Künzle, l'ami des malades et le parfait connaisseur des plantes médicinales."

La Société des Fabriques de Spiraux Réunies S. A., Bienne, Rue du Chantier 9, engagerait

plusieurs jeunes filles

pour travail propre et intéressant.

Viande de chèvre

Chèvre entière	le kg	Fr. 2.80
Quart avant		Fr. 3.—
Quart derrière		Fr. 3.50
Saucisses de porc la		Fr. 5.—
Salametti la		Fr. 10.—
Saucisses de chèvre la		Fr. 2.80

Franco depuis Fr. 30.—
Marzorati Aldo, Macelleria-Salumeria, Tenero (Tic.)

Jeune homme

possédant permis rouge, cherche n'importe quel emploi, libre de suite ou date à convenir. — Offres sous chiffre P. 1677 S. à Publicitas, Sion.

Nous cherchons

monteur-électricien

pour courant fort et téléphone A et B.
Offres avec certificats à **Grichting & Valtério, entreprise électrique, Sion.**

On cherche à louer, pour juillet et août, ou éventuellement pour l'année, aux **Mayens de Sion,**

CHALET

confortable, 3-4 chambres, eau et électricité.
Faire offres par écrit sous chiffre P. 1678 S. Publicitas, Sion.

VINS

ancien commerçant de toute confiance disposant de cave, prendrait vins du Valais en dépôt avec éventuellement service de livraison.
S'adresser **Jules Gex, Cologny,** Genève.

Je cherche

jeune homme

sortant de l'école, comme **commissionnaire** dans une bonne boucherie du Jura bernois. Vie de famille. Gages selon entente. Entrée tout de suite ou date à convenir.
S'adresser à **Boucherie-charcuterie A. Schaer, à Bévilard.** Tél. (032) 5.27.83.

Domestique

sachant traire et travailler la vigne et tous travaux agricoles, ordré, travailleur, sérieux, bien, 55 ans, cherche place. Vie de famille. Eventuellement, union pas exclue; entrée et salaire à convenir.
Ecrire ou prendre l'adresse sous chiffre P. 1675 S. Publicitas, Sion.

A vendre à bas prix!
NEUF OU D'OCCASION
BAIGNOIRES
fonte émaillée 168 × 70 cm.
à murer ou sur pieds
25 BOILERS ELECTRIQUES de 30, 50, 75 et 100 litres
25 CHAUDIERES à LESSIVE 165 lit., à bois, galvanisées, avec chaudron neuf Fr. **145.-**
LAVABOS, EVIERS, W.-C., complets, prêts à installer
Comptoir Sanitaire S. A.
9, rue des Alpes, **Genève**
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

Chevaux et mulets

Vente — Achat — Echange
DUMOULIN François, Savièse. Tél. 2.24.58.

Trousseaux de lingerie

complets, tous les draps de dessus et de dessous en **pur coton** double-fil, au prix avantageux de
Fr. 420.—
Le trousseau peut être réservé pour plus tard
Monogrammes et broderies compris dans le prix
Commodités de paiement
Demandez tout de suite échantillons
Mlle S. BORNSTEIN
Rümelinbachweg 10, **Bâle**

En vente toutes pharmacies et droguerles. 1 paquet Fr. **3.90**, par 6 paquets Fr. **3.70**, par 12 paquets Fr. **3.60**

Quand reviendra le printemps...

vous serez installé dans « votre » maison, car 3 à 5 mois nous suffisent pour réaliser la villa de vos rêves:
- une villa-chalet, pourvue de tout le confort moderne;
- une villa « Novelty », construction avec revêtement extérieur en maçonnerie;
- une maison « Multiplan », exécution simple, pratique et avantageuse.

Maisons à une, deux ou trois familles.

Travail de qualité
Isolation parfaite
Budget précis

Ecrivez-nous aujourd'hui encore pour nous faire part de vos projets. Nous vous soumettrons, sans frais ni engagement, notre documentation et d'intéressantes suggestions.

WINCKLER FRIBOURG
N°522

A VENDRE

à Martigny-Ville

Grange-écurie à la rue de la Délèze.
Terrains à bâtir à la rue de la Délèze et à la rue du Rhône.
Verger arborisé aux Bonnes-Luites, plein rapport.

à Charrat

Rural avec maison, grange, écurie, dépendances et places.

à Saxon

Verger arborisé de 7000 m2, en bordure route cantonale (800 arbres).

à Chemin-Dessous

Chalet de vacances 4 chambres et cuisine.
Forêts: 1) de 5300 m2 aux Grands Esserts;
2. de 4700 m2 à l'Arzoley.

à Branson-Fully

Villa 6 pièces, construction récente.

à Martigny-Bourg
(AVENUE)

Maison d'habitation de 3 appartements, granges et écuries, 2000 m2 de terrain. Transformable en bâtiment industriel ou commercial.
Pour traiter, s'adresser à **Me Edouard MORAND, notaire, à Martigny-Ville.**

On cherche, pour le 1er avril ou à convenir, au Bas-Valais, à la campagne, à proximité du lac ou rivière,

petite maison

à 3 ou 4 chambres, ou logement, bien installé au parterre, terrain assez plat avec jardin et place pour poulailler.

Offre sous chiffre P. 791 W. à Publicitas, Winterthur.

ENERGIE ELECTRIQUE GRATUITE

pour vos chalets, mazots, week-ends par les

GROUPES EOLIENS

Renseignements auprès de vos installateurs habituels et par Case Rive 356, **Genève**

A vendre, en ville de **Monthey,** au centre des affaires,

immeuble commercial

à Vionnaz: 120,000 m2 de terrain cultivable avec tourbière; en **Gare de Monthey:** terrain avec voie de raccordement aux CFF, conviendrait pour industrie.
S'adresser au Nouvelliste sous chiffre N. 8479.

On cherche

pour entrée immédiate:

1 **mécanicien** connaissant les camions Diesel et à benzine, ainsi que les voitures;
1 **soudeur** pour soudures électrique et autogène;
1 **électricien** diplômé.
Faire offres écrites avec curriculum vitae à la **Fabrique de Chaux, Monthey.**

St-Maurice

UNE HEUREUSE SURPRISE

La fête de Saint-Sébastien s'est déroulée, cette année, avec un faste inaccoutumé. En effet, le Chœur Mixte de Vernayaz, dirigé par M. le chanoine Bessero, nous a fait l'heureuse surprise d'être des nôtres ce jour-là. Non content de chanter pour les malades à la messe radiodiffusée de 8 h. 45, il régala et força à la piété les fidèles de la ville à la cérémonie de 10 heures, en interprétant la « Missa brevis », de Montillet. Nous remercions le Chœur mixte pour sa gentille attention.

Sachant les débordantes occupations de notre ancien vicaire, actuellement curé de Vernayaz — « village dont on ne peut plus dire, aujourd'hui comme il y a cinquante ans, ce que les Hébreux disaient des Nazaréens » — nous le félicitons pour cette brillante exécution qui, toutefois, n'a pas estompé le souvenir de cette chorale, alors qu'elle était dirigée par M. le chanoine Marius Pasquier.

J.

—o—

LA VAGUE DE FROID PERSISTE

(Inf. part.) Le froid a encore augmenté en Valais. Mardi matin, on notait en gare de Sion —14 et près du Rhône —18°. A la gare d'Ardon, on a enregistré hier matin —17 degrés et vers le fleuve —19 degrés.

—o—

CHUTE MALENCONTREUSE

(Inf. part.) A Sierre, Mme Dubat, épouse du chef aux marchandises de la gare CFF., a été victime d'une mauvaise chute dans les escaliers de sa demeure. Elle a été relevée avec un pied foulé et de fortes contusions.

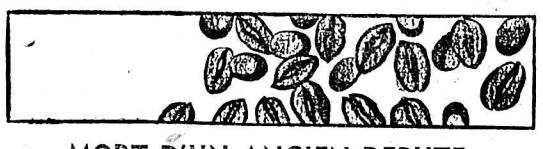

MORT D'UN ANCIEN DEPUTE

(Inf. part.) — On annonce à Niedergesteln la mort de M. Augustin Seiler qui s'en est allé après une courte maladie au bel âge de 80 ans. Le défunt, ancien président de sa commune, avait siégé durant de nombreuses années au Grand Conseil où ses interventions étaient très goûtées.

—o—

A LA GARE DE BRIGUE

(Inf. part.) — Lors du passage dimanche du roi Talal de Transjordanie, une délégation du Conseil d'Etat composée de MM. Dr Schnyder, chef du Département de police et Norbert Roten, chancelier d'Etat, a été reçue par Son Altesse royale et lui a souhaité la bienvenue sur sol valaisan. Deux jeunes filles en costume valaisan ont alors remis des fleurs au roi Talal.

—o—

Le nouveau feuilleton du Nouvelliste

—o—

Voici de nouveau pour les amateurs d'aventures et de mystères un « policier » de la meilleure veine, puisqu'il est signé A. Haynes, l'un des meilleurs spécialistes du genre.

En effet, dès demain, le « Nouvelliste » commencera la publication du roman **« Le Mystère du Bungalow »** des Editions Victor Attinger.

De bonne tenue et finement présentée, cette œuvre tient sans cesse le lecteur en haleine.

Son intérêt va croissant jusqu'au dernier chapitre.

Ce « policier »sera certainement apprécié par tous nos abonnés.

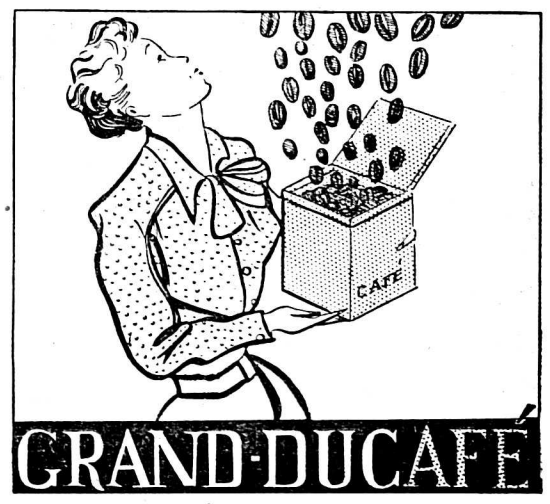

Dernière Heure

Au Congrès américain

Un projet de budget sensationnel

—o—

DES CHIFFRES ASTRONOMIQUES

Le 22 janvier. (Ag.)

DEPENSES

	Millions de dollars
Défense	52.359
Sécurité internation. et aff. étr.	8.238
Finances, commerce, industrie	1.171
Transports et communications	1.521
Ressources naturelles	2.694
Agriculture	1.321
Travail	259
Habitat et construction	1.421
Education	688
Sécurité sociale et santé	2578
Anciens combattants	4.181
Administration	1.443
Intérêts sur dettes	6.255
Imprévus	125
Total	84.244

RECETTES

	Millions de dollars
Impôts directs sur individus	33.005
Impôts directs sur les sociétés	27.800
Contributions indirectes	9.744
Douanes	575
Impôts sur le travail	5.000
Divers	1.613
Total	77.737
6.739 millions de dollars devant être déduits pour les versements aux assurances vieillesse et le paiement d'arriérés, on en arrive au TOTAL RECTIFIE	70.998

Valeur relative des divers chapitres en pourcentage du total

RECETTES

Impôts directs sur individus	36 %
Impôts directs sur société	32 %
Nouveaux impôts et emprunts	17 %
Impôts indirects	11 %
Douanes et autres taxes	4 %

DEPENSES

Forces armées	60 %
Aide à l'étranger	13 %
Dépenses fédérales civiles	15 %
Intérêts sur dettes	7 %
Anciens combattants	5 %

—o—

Les négociations de Panmunjom

—o—

Un document de 12 pages sur le « rapatriement volontaire »

MUNSAN, 12 janvier. (Ag.) — Dans un document de douze pages qu'il a lu mardi à la sous-commission du point 4, l'amiral Libby, délégué allié, a fait à l'intention des communistes un résumé général et complet de la position du commandement des Nations Unies sur le « rapatriement volontaire » des prisonniers de guerre.

Selon les déclarations faites à la presse par le général William Nuckols, porte-parole des Nations Unies, ce document n'apportait aucun point de vue nouveau à la discussion sur le point 4 en ce qui concerne la libération, l'échange et le rapatriement des prisonniers de guerre et de civils détenus par les deux parties. Les négociateurs communistes ayant fortement insisté lundi sur leur intention de s'opposer toujours à la conception alliée, l'amiral Libby a conclu mardi sa déclaration, qui a duré 2 heures et a été deux fois traduite, en affirmant : « Nous vous disons encore que nous ne sommes pas disposés à abandonner notre insistance sur ce principe ».

—o—

ON DEVIENT VIEUX AUX BAYARDS

LES BAYARDS, 22 janvier. (Ag.) — Le village des Bayards, dans le Jura neuchâtelois, jouit d'un climat excessivement sain. En effet, sur une population de 508 habitants, au premier décembre 1951, on compte 27 octogénaires, dont 14 hommes et 13 femmes, et 44 septuagénaires, dont 18 du sexe masculin et 26 du sexe féminin.

—o—

QUARANTE-CINQ MARINS EN PERIL AU LARGE D'ASTORIA (Oregon)

ASTORIA (Oregon), 22 janvier. (AFP.) — Un cargo, le « Winston S. Homer » est en difficulté à l'embouchure du fleuve Columbia, à environ 11 milles marins de la côte américaine. Quarante-cinq hommes d'équipage se trouvent à bord. Plusieurs remorqueurs sont partis à l'aide du cargo qui a perdu son gouvernail.

La situation en Tunisie

—o—

TUNIS, 22 janvier. (AFP.) — La plupart des commentateurs estiment ce matin que malgré de nouveaux incidents, cette nuit, la situation paraît s'être améliorée en Tunisie. Sans doute, des incidents sanglants ont-ils, hier encore, causé la mort d'hommes à Nabeul et de nombreux accrochages se sont-ils produits à Tunis même entre les membres du service d'ordre et les manifestants. La tactique de ceux-ci semble du reste s'être modifiée. Ils agissent par petits paquets et brièvement. Les commerçants ferment boutique : on compte plusieurs vitres cassées, davantage d'arrestations et l'échauffourée s'arrête rapidement pour reprendre du reste sur un autre point de la ville.

A un journaliste qui lui disait hier combien ce genre de manifestations lui paraissait « organisé » et l'impression par lui recueillie qu'il s'agissait de « troupes de choc » assez bien entraînées, adroites et rapides, le leader néo-destourien Habid Bourghiba s'est contenté de répondre que la nation tunisienne était mieux organisée que beaucoup d'autres qui prétendaient lui donner des conseils.

Quoi qu'il en soit, le nombre de magasins ouverts est aujourd'hui plus considérable, les tramways circulent normalement et il y a plus de dockers au travail que les jours précédents.

Aux premières heures de la matinée, on signale qu'un gendarme a été tué à Port Farina. Un train a déraillé près de Sfax, où les rails avaient été déboulonnés. Deux des manifestants blessés, hier à Nabeul, seraient morts. Les rues de Tunis, à 9 heures du soir, étaient à peu près désertes. Quelques familles n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école aujourd'hui.

LE SANG COULE A SOUSSE

SOUSSE, 22 janvier. (Ag.) — Dix morts et vingt-cinq blessés, tel est le bilan des incidents qui se sont produits mardi après-midi à Sousse.

Le colonel Durand, commandant la subdivision de Sousse, est mortellement blessé.

SABOTAGE SYSTEMATIQUE

TUNIS, 22 janvier. (AFP.) — Les actes de sabotage semblent se multiplier ce matin en Tunisie. En effet, sur la voie ferrée de Tunis à Sousse, port situé à 120 km. environ au sud de la capitale de la régence, un rail a été détruit à l'aide d'explosifs. Les dégâts ne sont pas très importants et le trafic pourra être assuré. Toujours dans la région de Sousse, à proximité de Monastir, patrie de Habib Bourghiba, leader du néo-destour, des poteaux télégraphiques ont été sectionnés. Dans le Cap Bon, à Menze bou Zelfa, à une cinquantaine de km. de l'est de Tunis, un cadre souterrain a été détérioré à la sortie de la gare.

—o—

M. VYCHINSKI A QUITTE PARIS CONVAINCU DE L'INUTILITE DES POURPARLERS

PARIS, 22 janvier. (AFP.) — Le départ de Vychinski, ministre des affaires étrangères de l'URSS., indique que l'Assemblée générale de l'ONU approche de son terme et que la délégation soviétique n'en attend plus aucun développement important.

Le ministre soviétique est le seul ministre des affaires étrangères d'une grande puissance qui aura assisté à la sixième session de l'Assemblée presque de bout en bout. Arrivé à Paris dans les premiers jours de novembre, M. Vychinski en repart aujourd'hui après avoir passé deux mois et demi à Paris sans être retourné entre-temps à Moscou. Il a pendant ce laps de temps, été le porte-parole de la délégation soviétique dans les grands débats qui se sont déroulés à la première commission et à l'Assemblée sur le désarmement, l'énergie atomique et la sécurité collective.

Son départ, à deux semaines de la fin de la session, prévue pour le 4 février, semble indiquer que les Russes n'espèrent plus faire discuter par l'Assemblée générale le problème de la Corée, dont la discussion a été ajournée à la demande de la délégation américaine.

Avec M. Vychinski, l'Assemblée générale de l'O. N. U. voit s'en aller un de ses principaux animateurs, un orateur infatigable, dont les interventions amenaient toujours des débats passionnés.

—o—

Tragique accident de la route au Brésil 7 MORTS, 50 BLESSES

SAO PAULO, 22 janvier. (AFP.) — Sept personnes ont été tuées et cinquante blessées lorsqu'un camion qui transportait soixante-dix personnes se retourna dans une rue en pente rapide à la suite d'une rupture de freins, et projeta ses passagers sur la chaussée.

—o—

M. Dupraz maintient sa démission ELECTIONS COMPLEMENTAIRES EN MARS

FRIBOURG, 22 janvier. (Ag.) — Le Conseil d'Etat fribourgeois convoque les assemblées électorales pour le dimanche 2 mars 1952 en vue de l'élection d'un membre du Conseil d'Etat en remplacement de M. Louis Dupraz, démissionnaire.

Une demeure ancestrale ravagée par le feu

GLARIS, 22 janvier. (Ag.) — Un incendie a éclaté dans une maison de Netstal, vieille de cinq cents ans et habitée par quatre familles. Le bâtiment a été complètement détruit et une grande partie du mobilier est restée dans les flammes. La maison était assurée pour 38,000 francs. Au cours des travaux d'extinction, un pompier a été blessé et a dû être hospitalisé.

—o—

Pour la loi sur l'agriculture

—o—

Un comité d'action dans le canton de Soleure...

SOLEURE, 22 janvier. (Ag.) — Les délégués des partis politiques et des associations économiques du canton de Soleure se sont réunis sous la présidence de M. Albert Helbling, ancien conseiller national. L'assemblée a décidé de constituer un comité d'action sous la présidence de M. Karl Obrecht, conseiller national. Tous les partis et toutes les associations économiques sont invités à s'y faire représenter.

... et dans le canton d'Argovie

AARAU, 22 janvier. (Ag.) — Sur l'invitation de la communauté d'action agricole, des représentants de tous les partis et associations argoviennes favorables à la loi sur l'agriculture se sont réunis pour faire aboutir la loi sur l'agriculture. Un comité d'action a été constitué sous la présidence de M. E. Renold, président du Conseil national.

—o—

UN MARCHAND VICTIME D'UN NOUVEL ATTENTAT A TRIENGEN (Lucerne)

SURSEE, 22 janvier. (Ag.) — On apprend maintenant qu'un autre attentat a eu lieu à Triengen quelques jours avant celui qui a été commis au Buffet de la gare. C'est un marchand d'œufs qui en a été la victime. Il passait près d'une forêt en poussant son vélo lorsqu'il fut attaqué par un inconnu, qui tenta de lui voler son argent, mais il se défendit jusqu'à l'arrivée d'une auto, qui fit fuir son agresseur. Celui-ci disparut dans la forêt. Il devait être arrêté un peu plus tard par la police.

A propos de la Commission des Finances

—o—

Notre information parue dans le numéro de dimanche 20 janvier laissait entendre que MM. Morand et Bittel avaient fonctionné comme rapporteurs. En réalité, c'est M. Anton Imsand, préfet de Conches, qui fut le rapporteur de la partie allemande du canton.

D'autre part nous avons omis de relever le nom de Me Henri Chappaz qui fut un membre particulièrement actif de cette commission.

On nous confirme par ailleurs que c'est réellement dans le plus bel esprit de conciliation que se poursuivirent sans relâche, durant ces quatre jours, les derniers travaux préparatoires de notre future loi fiscale.

Souhaitons que l'esprit qui règna au pied du Cervin gagne tout le canton !

—o—

RECEPTION AU CONSEIL D'ETAT

(Inf. part.) — Le Conseil d'Etat a reçu en audience le colonel-brigadier Trachsel, ancien commandant de la brigade de mont. 11 et le colonel-brigadier Ulmann, nouveau commandant de cette brigade. Ces officiers supérieurs étaient accompagnés du colonel Karl Schmidt, nommé récemment commandant de la brigade frontière 11.

†

Monsieur Rémy CLERC, aux Evouettes ;
Monsieur et Madame Philibert CLERC-COPPEX, à Vouvry, Lausanne, Genève et Chavornay ;
Madame et Monsieur Ernest MULLER-CLERC et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Firmin CLERC-POLLI et leurs enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Théophile CLERC-BORCARD et leur fils, à Genève ;
Monsieur et Madame Edmond CLERC-FROSSARD, à Genève ;
Madame et Monsieur Marius CURDY-CLERC et leurs enfants, aux Evouettes ;
Madame et Monsieur Jean VELATTA-CLERC et leurs enfants, à Sion ;
Madame et Monsieur Julien CLERC-CLERC et leurs enfants, aux Evouettes ;
Mademoiselle Bernadette CLERC, à Paris ;
les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Madame Eugénie CLERC

née SCHURMANN

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand'maman, belle-sœur, tante et cousine, survenu aux Evouettes le 22 janvier 1952, dans sa 80e année, après une longue et pénible maladie, munie des Sacrements de la Sainte Eglise.

L'ensevelissement aura lieu aux Evouettes le jeudi 24 janvier, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle

Rédacteur responsable : André Luisier